



Procès-verbal
Le jeudi 17 octobre 2002 - n° 120

10 heures

Présidente : Mme Louise Harel

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 03.

AFFAIRES DU JOUR

Débat restreint sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui a tenu des auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur la problématique des fluctuations du prix de l'essence et leur impact sur l'économie québécoise. Ce rapport contient des recommandations.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Bissonnet, troisième vice-président, informe l'Assemblée qu'il a réparti le temps de parole pour ce débat restreint de la façon suivante : dix minutes sont allouées aux députés indépendants ; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat ; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes ou par les députés indépendants pourra être redistribué et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Un débat s'ensuit.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

À 12 heures, M. Bissonnet, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

17 octobre 2002

La séance reprend à 14 h 04.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

Mme Marois, ministre d'État à l'Économie et aux Finances, dépose :

Le rapport annuel de la Commission des valeurs mobilières du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002 ;

(Dépôt n° 1410-20021017)

Le rapport annuel du Conseil de la science et de la technologie, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002 ;

(Dépôt n° 1411-20021017)

Le rapport annuel de Financement-Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002 ;

(Dépôt n° 1412-20021017)

Le rapport annuel de la Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002 ;

(Dépôt n° 1413-20021017)

Le rapport annuel de la Société Innovatech Régions ressources, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002 ;

(Dépôt n° 1414-20021017)

Le rapport annuel de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002.

(Dépôt n° 1415-20021017)

17 octobre 2002

M. Julien, ministre du Revenu, dépose :

Le rapport annuel du Centre de perception fiscale, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002 ;

(Dépôt n° 1416-20021017)

L'état détaillé des remises de droits faites par le gouvernement du 1^{er} avril 2001 au 31 mars 2002, ainsi que le Sommaire statistique 2001-2002 de la renonciation et l'annulation des intérêts, des pénalités et des frais du ministère du Revenu.

(Dépôt n° 1417-20021017)

Mme Maltais, ministre déléguée à l'Emploi, dépose :

Le rapport annuel du Fonds national de formation de la main-d'œuvre, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002.

(Dépôt n° 1418-20021017)

Dépôt de pétitions

M. Désilets (Maskinongé) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 9 300 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les responsables des services de garde en milieu familial.

(Dépôt n° 1419-20021017)

M. Fournier (Châteauguay) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 557 citoyens et citoyennes de Châteauguay, concernant la voie préférentielle pour taxis et taxis-bus ;

(Dépôt n° 1420-20021017)

L'extrait d'une pétition, signée par 4 800 citoyens et citoyennes de Châteauguay, concernant le prolongement de l'autoroute 30.

(Dépôt n° 1421-20021017)

17 octobre 2002

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Fournier (Châteauguay) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 713 citoyens et citoyennes de Châteauguay, concernant le prolongement de l'autoroute 30.

(Dépôt n° 1422-20021017)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Gauthier (Jonquière) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 6 550 employés de la centrale d'ambulance du Saguenay-Lac-Saint-Jean et citoyens et citoyennes de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, concernant la centrale d'ambulance de Métabetchouan.

(Dépôt n° 1423-20021017)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Boisclair, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 70^e anniversaire de la Commission municipale du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

17 octobre 2002

Mme Goupil, ministre de la Solidarité sociale, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la *Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté*, qui se déroule aujourd'hui le 17 octobre, en invitant chaque citoyenne et chaque citoyen à se mobiliser afin de bâtir un Québec plus juste et solidaire.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Simard, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre les auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du projet de loi n° 112, Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

M. Brouillet, premier vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'aménagement du territoire se réunira en séance de travail afin de discuter de l'organisation des travaux de la commission dans le cadre du mandat d'initiative sur le logement social et afin de procéder à des consultations particulières portant sur le document de consultation concernant ce mandat.

17 octobre 2002

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Brouillet, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 25 octobre 2002, M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce) s'adressera à Mme Goupil, ministre de la Famille et de l'Enfance, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « le soutien financier accordé aux familles québécoises ».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 16 octobre 2002, sur la motion de M. Legault, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 113, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux concernant la prestation sécuritaire de services de santé et de services sociaux, soit maintenant adopté.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 209 du Règlement, Mme Lespérance (Joliette) prend la parole une deuxième fois au cours de ce débat.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 113 est adopté.

M. Simard, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 113 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des affaires sociales.

La motion est adoptée.

17 octobre 2002

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, le débat de fin de séance, qui devait avoir lieu à la fin de la présente séance, entre M. Vallières (Richmond) et Mme Marois, ministre des Finances, de l'Économie et de la Recherche, concernant la mine Jeffrey et les réserves de minerais, est reporté à la fin de la séance du mardi 22 octobre 2002.

Débats de fin de séance

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par Mme Gauthier (Jonquière) à M. Legault, ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant le financement des chirurgies avec hospitalisation à l'hôpital de Jonquière.

À 16 h 41, M. Beaulne, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

À 18 h 02, l'Assemblée tient le deuxième débat de fin de séance sur une question adressée par M. Sirros (Laurier-Dorion) à Mme Goupil, ministre de la Solidarité sociale, concernant la gratuité des médicaments pour les gens les plus démunis.

À 18 h 15, M. Beaulne, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 22 octobre 2002, à 10 heures.

17 octobre 2002

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 17 octobre 2002, à 15 h 30, au cabinet du Lieutenant-gouverneur, en présence de M. Beaulne, deuxième vice-président de l'Assemblée nationale, de M. Boulerice (Sainte-Marie—Saint-Jacques), le représentant du premier ministre, de Mme Leblanc (Beauce-Sud), la représentante du chef de l'opposition officielle, et de M. Arsénault, directeur du Secrétariat de l'Assemblée, représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Lise Thibault, Lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 78 Loi budgétaire n° 2 donnant suite au discours sur le budget du 29 mars 2001 et à certains énoncés budgétaires

La Présidente

LOUISE HAREL